

English version below

Appel à candidatures pour le prix Ibni 2026

<https://www.idpoisson.fr/prix-ibni/>

La Société Française de Statistique, la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles et la Société Mathématique de France ont été à l'initiative en 2009 de la création d'un prix en la mémoire d'Ibni Oumar Mahamat Saleh afin de poursuivre son engagement pour une formation de qualité des jeunes mathématiciens africains. Depuis 2018, le Prix Ibni est décerné tous les deux ans.

Le choix de deux lauréat·e·s est effectué par un jury indépendant. Le jury établit tout d'abord une liste réduite au vu d'un pré-dossier. Il demande ensuite des compléments de dossier aux candidat·e·s retenu·e·s à l'issue de cette première étape. La base du dossier complet est constituée du manuscrit de thèse, des publications ~~qui en sont issues~~ et d'un projet scientifique. Un curriculum vitae décrira en détail les périodes passées en Afrique ou dans des institutions académiques hors Afrique. Pourront être joints des rapports et lettres de recommandation.

Chaque récipiendaire reçoit une somme d'argent, fruit de la souscription à la mémoire d'Ibni Oumar Mahamat Saleh. Il·Elle est aussi vivement encouragé·e à effectuer un séjour de recherche en France, en Europe ou encore dans un autre pays (en accord avec le comité responsable du prix). Il·Elle est accompagné·e à cet effet dans toutes ses démarches : le CIMPA rembourse les frais de voyage en avion à hauteur maximale de 1000€, l'IDP contribue aux frais d'hébergement en France à hauteur maximale de 1000€, enfin les laboratoires d'accueil et le comité responsable du prix sont sollicités pour compléter la prise en charge de ce séjour scientifique.

Les candidates et candidats doivent être titulaires d'un doctorat en sciences mathématiques soutenu après le 1er janvier 2020 et résider actuellement dans l'un des pays ci-dessous (*).

Il n'y a pas de limite d'âge, les candidatures féminines sont encouragées.

La candidature se fait en **deux étapes** : *un dossier de pré-candidature*, puis *un dossier de candidature plus complet* si la pré-candidature est retenue.

Le dossier de pré-candidature doit comprendre :

- un CV indiquant clairement le lieu et la date de soutenance du doctorat ainsi que le lieu de résidence actuelle et, le cas échéant, le poste actuellement occupé;
- une liste de publications qui seront jointes soit sous forme pdf, soit via un lien. Si la liste comprend plus de 3 publications, le·la candidat·e indiquera par un astérisque ses trois contributions principales. Un lien vers la thèse, et les rapports de thèse, est également souhaitable.
- un court projet scientifique.

Le dossier doit être envoyé par courriel avant le 31 janvier 2026 à la présidente du jury 2026 :

Annie Raoult <annie.raoult@mi.parisdescartes.fr>

La proclamation des résultats du Prix Ibni aura lieu au plus tard le 30 juin 2026.

(*) *Liste des pays concernés : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Tchad, Togo.*